

Labels et certifications

hachette-dic.fr/23elec012



» Retrouvez ici vos ressources numériques

1 Label officiel

- Un label officiel est délivré sous le contrôle de l'État français ou de l'Union européenne.
- Le matériel électrique doit **garantir la sécurité des biens et des personnes**. Pour cela, certains labels indiquent la conformité du matériel avec les diverses réglementations.
- Le label **CE** (conformité européenne) est **obligatoire** pour tous les matériels électriques. Il garantit que le matériel est **conforme à la législation européenne**.

Vérification pour le label CE

- Types de matériaux
- Fabrication
- Assemblage
- Respect des normes techniques



2 Autres labels et certifications



● Présentation

- La certification est une démarche **volontaire** d'une entreprise. Elle est délivrée par un organisme accrédité, indépendant et impartial.
- Elle permet de garantir que l'installation est conforme **aux normes et aux réglementations** en vigueur (→ fiche 11). Pour cela, des audits et contrôles sont réalisés sur les chantiers par un organisme certificateur.
- Les labels et certifications peuvent porter sur d'autres thèmes que la sécurité. Ainsi la mention **RGE** (reconnu garant de l'environnement) est délivrée à des entreprises intervenant dans l'installation d'équipements à énergie renouvelable, dans des travaux de rénovation énergétique ou réalisant des études liées aux performances énergétiques.

● Certification NF

- La marque de certification **NF** (normes françaises) va plus loin que le label CE : l'exigence de qualité et les tests sont plus importants.
- Elle est délivrée par Afnor Certification.
- Elle n'est **pas obligatoire** pour le matériel électrique. Cependant, il est **fortement conseillé** d'utiliser du matériel électrique certifié NF.



legrand

En savoir plus sur la certification NF

L'essentiel

- Les labels et certifications nous renseignent sur la **qualité** et le **respect des normes**.
- La certification **NF** et le label **CE** portent sur la **sécurité**. Le label **CE** est obligatoire.

hachette-dic.fr/23elec02

